

291
E. 198-41

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant pour objet de permettre aux **femmes munies des diplômes de licencié en droit** de prêter le serment d'avocat et d'exercer cette profession. (N° 203, année 1899.)

Nommée le 16 février 1900.

MM.

- 1^{er} BUREAU : FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD.
2^e — DELOBEAU.
3^e — PAUL GÉRENTE. *Secrétaire*
4^e — COMBES.
5^e — PAUL STRAUSS.
6^e — ÉDOUARD MILLAUD. *Président*
7^e — PONTIER DE CHAMAILLARD.
8^e — TILLAYE.
9^e — AUGUSTE OLLIVIER.
-



Commissaire relative à l'adhésion aux femmes de
faire le serment d'avant

Le 24 février 1900
Prés. Mrs. Foyemol, Delobean, Paul Strauss, Edward Willard,
de Chamblan, Tillage, Combes, Paul Jérôme.

La commission composée ainsi qu'il suit:

Président: Edward Willard - Secrétaire: Paul Strauss.

La séance est levée à quatre heures

Président
Paul Strauss

Le Président
Edward Willard

Séance du 24 février 1900

Prés. Mrs. Edward Willard, Combes, Allouin, Tillage, Paul Strauss

- M. Foyemol - a déclaré unanimement aux favorable
- M. Delobean - _____ aux favorable sans objection
- M. Paul Jérôme - a dit au contraire qu'il était favorable
- M. Combes expose brièvement les objections dans son discours, rappelle qu'il a écrit
un petit article et a développé arguments favorables
- M. Paul Strauss - très favorable
- M. Edward Willard - très favorable; a dit avec tout respect les mots principaux
de la motion.
- M. de Chamblan a fait connaître ~~son~~ ardemment qu'il était
favorable de la proposition

M. Tillage rappelle l'engagement hostile de M. Girard (deuxième) dans son bureau; il a volontairement rejoint une objection de modification des articles de l'annuaire spéciale des femmes; acte étonnant d'après son avis.

M. Bellier a répondu à M. Girard, hostile et acte d'apologie par M. Néron en se défendant très courtoisement; acte d'après lequel on voit que huit ab. de suite.

M. Bellier expose que M. Girard et M. Néron ont eu un entretien projeté au sujet d'observations de parlementaires de droit; il ~~se~~ ^{est} développé l'engagement de M. Girard à obtenir ^{une} ~~son~~ ^{contre} M. Néron.

M. Delobelle a été élu sans contradiction et sans doute favorable.

De cet exposé il résulte que huit compagnies ont formé. M. change d'observations l'engagement entre M. Delobelle, Girard, Tillage.

La commission à l'annuaire mentionne une fois adopte la proposition de loi. M. Tillage, de suite, de suite la candidature.

Il est procédé au scrutin. M. Tillage est nommé rapporteur par 6 voix sur 12. Par ailleurs et à M. Girard un rapport.

Le Président
Stanislas Millard

Le Secrétaire
Paul Girard

Séance du 19 Mars 1900

La Commission s'est réunie sous la présidence de M^r Millaud. M^r Strauss s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance. Était présents MM. Millaud, Ollivier, Delobean, Girault, Forgegnol, Combes et Billay.

M^r Billay a été désigné comme secrétaire provisoire en remplacement de M^r Strauss absent et excusé.

M^{lle} Jeanne Chauvin, Docteur en droit, s'est présentée devant la Commission qui l'avait convoquée. Elle a expliqué dans quelles conditions elle avait demandé à être admise à prêter le serment professionnel d'avocat et elle a indiqué les raisons de décision qui devraient déterminer le Sénat à adopter la proposition de loi relative aux femmes-avocats. M^{lle} Chauvin a fait remarquer que c'était une question de capacité professionnelle complètement distincte des revendications féministes.

La Commission a remercié M^{lle} Chauvin des explications par elle fournies et s'est ajournée à un jour ultérieur pour la lecture et la discussion du rapport.

Le secrétaire

H. Billay

Séance du 21 Juin 1900

La Commission s'est réunie sous la présidence de Monsieur Millaud. Était présents M. M. Millaud, président, Billay rapporteur, Delobean, Ollivier, de Chamaillet, Forgegnol.

Absents: M. M. Girault, Combes, Strauss.

Monsieur de Chamaillet a été élu secrétaire provisoire en l'absence de Monsieur Strauss.

Monsieur Billay, rapporteur, donne lecture du rapport sur le pro.

4
siton de loi, adoptée par la Chambre Des Députés et ayant
pour objet l'admission des femmes à la profession d'avocat.

La commission approuve le rapport à la majorité
et autorise le Député qui l'a fait

L. Cuvier

G. Millin

Le Secrétaire
H. de Chamilly

4

2